

NEXTGEN - CALCUL D'UN APPAREIL À PRESSION CONFORME A L'EN13445 ET À L'ASME



PROGRAMME

Pour concevoir et dimensionner un équipement sous pression de manière simple et rationnelle en toute sécurité, nous vous présentons :

NextGen

Logiciel de dimensionnement et de vérification d'un appareil à pression

La conception des appareils à pression est soumise à la directive des Equipements Sous Pression, plus connue sous l'acronyme de DESP.

Afin de s'affranchir des évolutions des codes et divers standards employés dans les différents pays du monde, le logiciel NextGen vous donne accès sous un même portail à un ensemble de codes parmi lesquels : l'EN13445 et l'ASME.

NextGen permet d'obtenir immédiatement un résultat, les calculs étant fait en temps réel.

Principales Fonctions :

NextGen permet d'effectuer les calculs suivants :

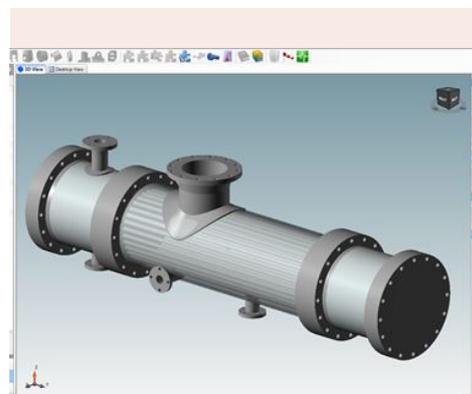
- Equipements couverts par les chapitres de l'EN13445,
- Appareils horizontaux à berceaux,
- Echangeurs de chaleur,
- Equipements selon les règles ASME VIII
- Neige, vent, séisme,
- Contraintes dues aux efforts extérieurs,
- Contraintes aux intersections de tubulures, Fatigue simplifiée.

NextGen permet également d'éditer un dossier constructeur complet conforme aux exigences de l'administration.

Sujets abordés lors de la présentation :

Dimensionnement d'un appareil à pression

- = Présentation de NextGen,
- Principales fonctionnalités,
- Traitement complet d'un cas concret à partir d'exemples industriels, Questions / Réponses.



LIEU ET DATE :

Webinar via Internet à 10h00 - Durée 45 à 60 minutes

06 DÉCEMBRE 2017

organisé par le Cetim

VOTRE CORRESPONDANT :

Thierry BELBEN

INSCRIPTION

Tél : +33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr
ou Inscrivez-vous sur cetim.fr
rubrique Actualités - Agenda

NEXTGEN - CALCUL D'UN APPAREIL À PRESSION CONFORME A L'EN13445 ET À L'ASME



Intervenants :

- Thierry BELBEN - Cetim
Jean-Louis IWANIACK- Cetim

Depuis votre bureau et via Internet, assistez gratuitement à une présentation de notre logiciel métier :

NextGen

le jeudi 7 décembre 2017 à 10h00

(participation gratuite mais [inscription obligatoire](#))